

Aucun cadeau ne sera fait à André Gilles

Le Sérésien va être mis face à ses contradictions

La commission d'enquête parlementaire Publifin reprend ses auditions jeudi et vendredi, avant de consulter des experts et d'entamer la rédaction d'un pré-rapport.

La commission d'enquête parlementaire Publifin va entrer dans le « dur » jeudi, mais surtout vendredi (lire aussi en page 15). Avec des audiences qui devraient valoir leur pesant de cahuètes. Jeudi, ce sont les quatre administrateurs ou ex-administrateurs de Publifin, dont deux vice-présidents, qui seront entendus : Pierre Stassart (PS), Virginie Defrang-Firket (MR), Marc Hody (Écolo) et Didier Hamers (cdH). Le lendemain, place à ceux qui étaient présidents des fédérations politiques au moment de la création des désormais fameux comités de secteur : Willy Demeyer (PS), Daniel Bacquelaine (MR), Christian Noiret (Écolo) et Dominique Drion (cdH). Pour le dernier cité, il s'agira de la seconde comparaison. « Nous

avons des précisions à lui demander », commente Dimitri Fourny (cdH), vice-président de la commission. « Comme les trois autres étaient convoqués ce vendredi, il nous semblait judicieux qu'il en soit de même pour monsieur Drion. » Ces auditions seront évidemment importantes. « Tout le monde a bien compris qu'à Liège, tout se jouait au niveau de la Province, pas des communes, affirme-t-il. C'est donc la majorité PS-MR qui tire les ficelles, qui a -entre guillemets- droit de vie et de mort, qui organise le partage du pouvoir ». Et à la manœuvre, « on a donc Willy Demeyer et Daniel Bacquelaine ».

« UN DÉNI HORS NORME »

Vendredi, ce sera aussi le retour d'André Gilles, entendu pour sa part pour la 3e fois par la commission. Et à qui il ne sera fait aucun cadeau. « Pourquoi il revient ? Tout simplement car malgré le fait qu'il a déjà été entendu deux fois, il a éludé des questions et a répondu de manière erronée. Par rapport à ce que nous avons entendu par ailleurs, il y a claire-

ment chez André Gilles des contradictions. Nous voulons le mettre face à celles-ci. Il faut dire les choses telles qu'elles sont. André Gilles est, avec Georges Pire, un personnage clef de Publifin. Ils ont régné 30 ans sans partage, ont imposé leur loi et un système qui fonctionne à leur initiative. » Mais malgré cela, il y a le constat d'un « déni qui est hors norme à Liège, particulièrement au sein de Publifin. Cela de la part de gens qui n'ont ni respecté les décrets régionaux ni les statuts de leur propre intercommunale ! »

Tout cela fera l'objet de recommandations dans un pré-rapport, après audition à huis clos de différents experts. « Cela demande un grand sérieux car les recommandations auront une portée générale. Il ne faut pas casser ce qui va bien ailleurs à cause de quelques-uns qui dysfonctionnent. Il faudra que cela se fasse à la lumière du droit, des règles qui régissent les flux financiers et économiques... » Pour éviter un Publifin bis, « ce qui est inimaginable ». ●

NICOLAS LÉONARD

Il a démissionné fin mars

Dominique Drion n'est plus chef de groupe

Dominique Drion a quitté ses fonctions de chef du groupe cdH-CSP au conseil provincial à la fin du mois de mars, ont remarqué nos confrères du Vif.

Cela change quoi ? Pas grande chose, si ce n'est que celui qui était un pilier des centristes en terre liégeoise va perdre de son

influence au niveau de l'état-major du cdH.

Il a été remplacé par José Spits, ancien bourgmestre de Herve, tel que selon celui-ci « il avait été prévu de le faire à la mi-législature ». Il n'y aurait donc aucun lien avec le scandale Publifin. Évidemment... ●

N.L

Analyse

Le souhait d'une suite sur le plan judiciaire

**Nicolas Léonard**CHEF DE PÔLE DES RÉDACTIONS
EN PROVINCE DE LIÈGE

La commission d'enquête parlementaire Publifin va donc s'atteler sous peu à la rédaction de son pré-rapport. Et c'est tout ? Non, évidemment, car le grand public ne pourrait comprendre que les mesures préconisées ne soient pas rapidement appliquées, à Publifin et à d'autres intercommunales. Mais on est déjà un pont plus loin. Certains estiment en effet « qu'il est impensable que la Justice ne se saisisse pas ensuite de ce dossier. Si il n'y a pas une réponse judiciaire -ferme et rapide- qui est apportée au dossier Publifin nous serons véritablement face à un problème d'Etat, aux conséquences improbables ». Délicat ? « Pas du tout. D'un point de vue légal il y a une kyrielle d'infractions qui ont été constatées par la commission ». ●

Trois propositions libérales

Le MR veut que Publifin fasse sa mue

La sortie du libéral Pierre-Yves Jeholet dans les colonnes du Soir a fait grincer des dents. Notamment de ceux qui apprécient moyennement que le MR se la joue en solo et anticipe le dépôt des conclusions de la commission. Chez nos confrères, il explique que le groupe MR au parlement wallon a déposé trois propositions de modification des décrets « gaz » et « électricité ». L'intercommunale liégeoise Publifin n'est évidemment pas citée. Mais il est évident que c'est elle qui est directement ciblée. Et que si les décrets sont modifiés, cela amènera à une restructuration de celle-ci. Que souhaite le MR ?

1. Un Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) ne pourrait plus être que distributeur de gaz et/ou d'électricité

Chez Publifin, on a la main sur RESA, qui gère le réseau gaz/électricité sur toute la province de Liège, mais on a aussi investi dans la production d'énergie éolienne. De plus, Publifin dispose de parts au sein d'EDF Luminus. Incompatible pour le MR. Si la modification du décret passe, Publifin devra soit se séparer de RESA soit faire une croix sur ses autres activités. L'autre GRD wallon, Ores, n'est pas concerné par l'éventuelle mesure puisqu'il n'est pas du tout actif dans le domaine de production énergétique.

2. Un gestionnaire de GRD ne pourrait avoir un autre mandat dans le secteur de l'énergie

C'est nettement Publifin qui est une nouvelle fois le cœur de cible. Stéphane Moreau, patron de Nethys -société, comme déjà dit, active notamment dans la production d'énergie —, siège

aussi chez EDF Luminus et au sein de RESA. Le MR veut imposer un choix drastique à Moreau. Qui pourrait en effet se trouver dans une situation inconfortable si un conflit éclatait entre RESA, où il siège, et un producteur, où il siège. On notera que Dominique Drion, André Gilles, Pol Heyse et Georges Pire, notamment, cumulent aussi un mandat chez RESA et un autre dans une entité en lien avec la production d'énergie.

3. La fin des participations croisées

Les réseaux gaz et électricité font rentrer pas mal d'argent au sein de Publifin via RESA. Ce qui permet d'investir dans d'autres activités. Le MR souhaite évidemment que l'on continue de vérifier qu'aucun frais non lié aux réseaux ne soit répercuté dans les factures de gaz et d'électricité, tel que déjà prévu. Mais aussi que désormais il ne soit plus possible à RESA d'opérer des levées de fonds, puis de les faire remonter vers Nethys pour des investissements dans des secteurs dits ultra-concurrentiels. ●